

APPEL AUX ÉTATS PAR LES DEFENSEUR.E.S REUNI.E.S DANS LE SOMMET MONDIAL DE PARIS, LE 29, 30, 31 OCTOBRE 2018

Draft 21 September 2018

Nous, défenseur.e.s des droits humains des quatre coins du monde, sommes réuni.e.s pour célébrer le 20ème anniversaire de la Déclaration de Défenseur.e.s de Droits Humains et le 70ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme – patrimoine commun de l'humanité.

Nous célébrons un idéal, qui prône l'égalité de dignité de tous les êtres humains, garantissant ainsi à chaque personne les droits fondamentaux et universellement reconnus.

Plus que jamais, nous sommes convaincu.e.s de la pertinence indiscutable des droits humains dans la vie de tous les jours de nous toutes et tous, êtres humains, dans un monde aujourd'hui confronté à diverses forces et courants négatifs: autoritarisme, fondamentalisme religieux, discours de haine et intérêts privés des grandes entreprises.

Nous sommes infiniment reconnaissant.e.s envers les États qui ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme et également envers les millions de personnes, la plupart anonymes, qui continuent jour après jour de changer cet idéal en réalité concrète pour toutes et tous, dans leur propre communautés, et pays.

Ces millions de personnes ce sont les **défenseur.e.s des droits humains** qui se sont succédé, et dont nous, et tant d'autres à travers le monde aujourd'hui, sommes les héritier.ère.s.

Nous rappelons que la responsabilité première de réaliser les droits humains incombe aux États, mais les entreprises, les institutions financières, les donateurs, les organismes intergouvernementaux, ont également un rôle crucial à jouer pour que nous vivions toutes et tous dans un monde juste et égal.

Nous sommes aussi pleinement conscient.e.s que c'est par l'implication de chacun et chacune dans la promotion et la défense de ces droits que ceux-ci deviendront effectifs.

C'est ce rôle indispensable des personnes, seules ou en groupe, qui a été reconnu et consacré par les États, en adoptant par consensus la **Déclaration des Nations unies sur les défenseurs des droits humaines**, il y a 20 ans.

Avec cette déclaration, la communauté des États membres s'est engagée à protéger, à reconnaître et à encourager le droit de chacun et chacune à participer à la défense et à la protection des droits humains, sans discrimination. Les États se sont engagés à les considérer comme des allié.e.s et des partenaires; pas comme des agitateur.trice.s, ni des adversaires, ni des ennemi.e.s, ni des criminel.elle.s.

En 20 ans, des progrès indéniables ont été réalisés. La communauté des défenseur.e.s, marquée par la diversité, s'est élargie à travers le monde et la solidarité s'est renforcée, des réseaux régionaux et mondiaux se sont constitués. L'éducation aux droits humains a permis à des millions de personnes de connaître et de prendre conscience de leurs droits, et de les revendiquer de manière pacifique.

Ces avancées sont indéniables. Et pourtant, témoins privilégiés de la situation des droits humains à l'échelle locale comme internationale, nous n'avons d'autre choix, ensemble, que de **tirer la sonnette d'alarme**.

Nous alertons sur le fait que les personnes qui défendent les droits sont de plus en plus systématiquement pris.es pour cible par ces mêmes États censés les protéger.

Nous nous alarmons du fait qu'en 2017, au moins 312 défenseur.e.s des droits humains ont été assassiné.e.s, soit deux fois plus qu'à peine deux ans plus tôt. La plupart du temps en toute impunité. Nous subissons d'autres attaques physiques ou psychologiques : disparitions forcées, violences sexuelles, manœuvres d'intimidation et de stigmatisation, détention arbitraire et harcèlement. Nombre de ces attaques sont commises par des entreprises et acteurs privés, dans de nombreux cas avec l'assentiment des autorités gouvernementales.

Nous nous alarmons du fait que de très nombreux gouvernements ont adopté, en s'inspirant les uns des autres, des législations visant à empêcher de revendiquer les droits universellement reconnus. Les droits de manifester, de s'exprimer librement, de s'associer sont aujourd'hui réduits à peau de chagrin dans de nombreux pays, quand la surveillance illégale s'est développée de manière exponentielle à l'échelle mondiale. Ceux comme nous qui veulent défendre les droits humains s'exposent à des poursuites judiciaires, à de la prison, à des amendes, à des fermetures administratives, à l'impossibilité de financer leurs actions, et à des interdictions de voyager.

Nous nous alarmons du fait que, parmi nous, ce sont les personnes plus marginalisé.e.s et discriminé.e.s qui sont les moins protégé.e.s de ces attaques : les femmes défenseures, les défenseur.e.s des droits des personnes LGBTQI, des droits des travailleurs y travailleuses du sexe, des minorités culturelles ou ethniques, des jeunes, des personnes handicapées, et les défenseur.e.s des droits des peuples autochtones, de la terre et du territoire, et des biens communs. Ils/elles devraient être les mieux protégé.e.s par les États. Ils/elles en sont cependant souvent la première cible.

Nous nous alarmons surtout du fait que de plus en plus d'États, plutôt que de reconnaître la contribution des défenseur.e.s des droits humains au bien-être de leur population, préfèrent aujourd'hui les dépeindre publiquement comme des agents étrangers, des terroristes, des menaces à la sécurité nationale, ou des personnes s'opposant au développement ou aux « valeurs traditionnelles ».

Ces attaques répétées contre celles et ceux qui défendent les droits humains sont des attaques aux droits humains de tous. En faisant taire les défenseur.e.s des droits humains, on prive des millions de victimes de violations graves des droits humains d'un soutien souvent essentiel.

Nous nous alarmons enfin du fait que les droits humains sont l'objet d'attaques en règle répétées. De plus en plus, le respect des droits est présenté comme un frein au développement, aux affaires, à la sécurité voire à l'identité des peuples.

Les premières victimes en sont des groupes entiers transformés en boucs-émissaires : les exilé.e.s, les minorités sexuelles, ethniques et culturelles, ainsi que les personnes qui les défendent.

Nous sommes convaincu.e.s, au contraire, que c'est par le respect des droits humains de toutes et tous que nous pourrions accéder à un niveau suffisant de bien-être économique et social équitable, inclusif et respectueux de notre planète, que la sécurité de chaque personne sera assurée, et que les identités multiples que chaque personne porte en soi seront reconnues et protégées.

Nous exigeons des États qu'ils respectent leurs engagements internationaux en matière de droits humains plutôt que d'y tourner le dos, par facilité, par lâcheté, ou par intérêt à court terme.

Nous en avons assez de subir des violences toujours plus exacerbées. Elles reflètent la menace structurelle grandissante qui plane sur les valeurs essentielles des droits humains sur l'ensemble des cinq continents.

L'heure n'est plus aux demi-mesures et aux paroles de soutien timides et sans fondement. Il est temps de s'engager fermement et sans équivoque à soutenir les principes et valeurs essentiels que nous partageons tous, et il est temps de faire des droits humains la pierre angulaire de tous les domaines dans lesquels ils ont leur place : en les enseignant à l'école afin de permettre aux nouvelles générations de les revendiquer, en les intégrant dans les relations économiques, en les inscrivant dans les lois, en les intégrant dans les mécanismes de protection, à tous les niveaux et dans la politique étrangère de tous les pays. Les gouvernements qui pensent uniquement à leurs intérêts ne peuvent pas invoquer des prétextes de souveraineté pour justifier leurs pratiques irresponsables qui nous privent des droits fondamentaux.

Il est temps que tous les États et la communauté internationale s'engagent fermement à veiller à ce que les défenseurs des droits de l'homme ne vivent pas dans la peur et puissent opérer dans un environnement sûr et à ce que leurs agresseurs ne profitent plus de l'impunité.

Nous appelons dès à présent les États à s'engager publiquement à adopter un plan d'action national de changement, en consultant de manière significative et permanente la communauté des défenseur.e.s des droits humains. Nous travaillerons main dans la main avec toutes celles et tous ceux qui s'impliqueront avec sincérité pour améliorer la situation mais si certain.e.s continuent de dénigrer nos droits, ils/elles nous trouveront sur leur chemin.